



Fédération
Française
du Sport
Adapté

Gironde

Le Mercredi 27 janvier 2021

De 09h30 à 15h30

Parc Palmer

33150 Cenon



Course Départementale de Para Cross

Sport Adapté toutes catégories

et

Marche toutes catégories



ATHLÉTISME

⇒ **Gratuit pour tout sportif licencié FFSA, licences compétitives obligatoires pour le cross**

⇒ **A tous les autres sportifs une participation de 19 € sera demandée.** Elle correspond au financement d'un Pass' Journée. **POUR LA MARCHÉ UNIQUEMENT**

Pour les Pass' journée

Un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives sera demandé pour chaque participant.

Programme :

- 09H30 Accueil des participants.
- 10h30 Début des courses
- 12h : Marche
- 12h30 Repas issu de vos paniers
- 13h30-15h30 : Reprise des courses

Pour contacter nos agents sur site :

Pauline : 06 77 09 88 76 **Maud** : 06 33 02 82 09

Pour une meilleure organisation sportive et afin de prévoir l'encadrement des activités, nous vous prions de bien vouloir adresser vos inscriptions au secrétariat du Comité Départemental du Sport Adapté de la Gironde, par Mail ou Fax.

Retour des inscriptions avant le : 15 / 01 / 2021

Pour les établissements/associations ne pouvant se déplacer le 27 janvier, nous vous proposons l'alternative du « cross à distance ». Vos sportifs (Licences compétitive et classification obligatoire) devront réaliser la distance correspondant à leurs âges et catégories dans la semaine du 25 au 29 janvier et nous retourner leurs temps avec photo du chrono à l'appui.

Dans l'attente de vous retrouver lors de cette journée, recevez chers collègues et amis sportifs nos cordiales salutations.

Olivier Grin
Président du CDSA 33

153, rue
David Johnston
33000 BORDEAUX

05 56 00 99 10

09 59 23 99 10

contact@cdsa33.org

Comité Sport Adapté 33

comitesportadapte33